Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Trafic de fiche de paie pour obtention d'un crédit...

Par Visiteur

Bonjour,

Je vien d envoyer un dossier pour un crédit le probléme c'est que j'ai trafiquer les fiches de payes de mon ami vu que l organisme me demander d étre co emprunteur. Quel risque y a t il? Et si il se rendent compte et me refuse le crédit vont ils poser plaintes? Surtout que ce n est pas de sa faute mais de la mienne..

Par Visiteur

Bonjour,

Je vien d envoyer un dossier pour un crédit le probléme c'est que j'ai trafiquer les fiches de payes de mon ami vu que l organisme me demander d étre co emprunteur. Quel risque y a t il? Et si il se rendent compte et me refuse le crédit vont ils poser plaintes? Surtout que ce n est pas de sa faute mais de la mienne..

IL y a délit de faux et usage de faux ce qui est pénalement sanctionné. S'ils se rendent compte de la supercherie, ils refuseront très certainement le crédit, et pourront déposer plainte même si cela reste rare en pratique; les établissements de crédit préférant rester "commerçant" avec des clients "potentiels".

Après, à vous de voir, s'il ne serait pas plus sage de dénoncer vous même l'usage du faux. En avouant, vous évitez encore d'avantage le risque de plainte pénale à votre encontre.

Très cordialement,

Je reste à votre entière disposition.